

# Les centres de plein air dans le viseur

ÉCOLE A la Communauté française, certains pensent y réaliser des économies

► L'intention est encore brumeuse. Mais tenue de trouver de 120 à 150 millions, la Communauté pense mettre les Centres de dépaysement et de plein air à contribution.

► Comment ? A quelle hauteur ? Rien n'est dit pour l'heure, mais les syndicats sont déjà sur la brèche.

**M**ichel Jacobs fulmine. « *Décidément, c'est toujours les petits qui trinquent !* » Comme d'autres, le secrétaire fédéral de la CG-SP a entendu les rumeurs de l'heure visant les Centres de dépaysement et de plein air (CDPA). Devant se serrer la ceinture, la Communauté française les aurait dans le viseur. « *C'est scandaleux ! Ces centres offrent du dépaysement à des tas d'enfants qui n'en ont pas les moyens !* »

La Communauté possède dix centres. Ils sont situés à Ethe, Esneux, Gouvy, Han-sur-Lesse, La Louvière, Marbehan, Péruwelz, Saint-Hubert, Sivry-Rance et Wellin. De septembre à juin, ils accueillent des élèves de primaire (parfois du secondaire) pour une semaine (parfois plus) de découverte de la nature, de la forêt, de la ferme. Ces dix centres emploient quelque 276 personnes – des animateurs, des enseignants, des ouvriers, du personnel de cuisine, d'entretien. Ce personnel est financé par la Communauté, qui accorde aux centres des dotations de fonctionnement pour un montant de 1,095 million.

Ceci, c'est le montant de 2015, déjà très inférieur à celui de 2014, qui était de 1,8 million. Mais, on le sait : le contexte est aride et le budget 2015 de la Communauté, rédigé à l'automne, a dû serrer tous les boulons (il a déjà fallu comprimer les dépenses à hauteur de 140 millions au total).

Et ?

Et ce n'est pas fini...

Ce budget 2015, il va encore falloir l'ajuster.

Il a dérapé – comme dans toutes les autres entités, d'ailleurs – singulière-

ment parce que les hypothèses de croissance de l'automne n'ont pas tenu.

L'initial 2015 partait d'une croissance de 1,5 %. En février, le Bureau du plan a ramené sa prévision à 1 %. Total : Pour la Communauté, il faudra trouver de 120 à 150 millions.

Où ?

L'ajustement n'a pas encore démarré. Le gouvernement s'y mettra après le congé pascal. Pour l'heure, André Flahaut (PS), le ministre du Budget, collecte les propositions de ses collègues (chaque ministre doit signaler où porter le fer dans son département). Les centres dépendent de Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Éducation.

C'est motus au cabinet. Mais c'est à plusieurs sources que l'on apprend que les centres sont dans le collimateur. « *Ce n'est pas pour le plaisir*, dit une source gouvernementale. *C'est pour protéger l'essentiel : protéger les enseignants, leur statut, leur nombre, leurs salaires... On veut éviter que les économies touchent directement les écoles. Le contexte est dur ; il faut bien faire des choix.* »

Mais dans quelle mesure les centres seront-ils touchés ? Personne ne le sait. Milquet tait encore ses intentions. On ignore où elle compte mettre le curseur.

En attendant, on en est réduit à supputer. Dans l'hypothèse la plus noire, et sans doute improbable, on vend tous les bâtiments et on licencie tout le personnel. Dans l'hypothèse la moins sombre, on se sépare des centres les plus fragiles sur le plan financier – tous ne sont pas en bonne santé sur ce plan. Au minimum, des rationalisations sont possibles – un connaisseur du dossier évoque l'exemple du centre de Han-sur-Lesse, « *qui pourrait se séparer d'un petit château qui se trouve sur son site et où l'on tient trois réunions par an* ».

« *Faire davantage serait absurde !* », prolonge cet interlocuteur, alors qu'un autre fait valoir le succès des centres – par an, selon un rapport de la Cour des comptes, ils hébergent dans les 22.000 enfants.

Quelle qu'elle soit, l'intention de Milquet devra passer côté politique. Et ce n'est vendu (Flahaut n'est pas chaud, déjà.) Et puis, les syndicats sont sur la brèche. « *L'ajustement n'a pas encore commencé*, dit Xavier Lorent (CSC-services publics). *On ignore donc jusqu'où*

*ils veulent aller. Imaginent-ils de tout revendre, tout privatiser ? Dans toutes les hypothèses, toucher aux centres est, pour nous, totalement inacceptable.* » ■

PIERRE BOUILLON

## TÉMOIGNAGES

### « On est full tout le temps »

« *On entend des choses, des rumeurs, mais on ne sait pas ce qui va nous tomber dessus...* » Ce directeur de Centre de dépaysement, comme ses collègues que nous avons contactés, a souhaité que nous ne citions ni son nom, ni son centre. Lui, il emploie une vingtaine de personnes – ce sont des enseignants, des animateurs, des ouvriers, du personnel de cuisine, d'entretien. Ses « clients », ce sont des écoles – du fondamental essentiellement, de tous les réseaux, et parfois même de Flandre. Ce centre propose des activités pédagogiques de découverte de la nature, de la forêt, de la ferme. Une semaine de stage coûte, par élève, une septantaine d'euros pour un élève d'une école de la Communauté française, quatre-vingts et quelque pour les élèves des autres réseaux. Ce montant ne couvre pas les frais réels de l'accueil et l'animation des enfants, de l'entretien des bâtiments, etc. A la grosse louche, ces coûts réels sont estimés, toujours pour une semaine de 5 jours, et toujours pour un enfant, à 300/400 euros – la différence est prise en charge par la Communauté, qui outre les salaires, verse des subventions de fonctionnement. S'ils sont avertis que « *quelque chose se trame* », les directeurs de centre que nous avons joints ne comprennent pas comment la Communauté pourrait toucher à un « *service aussi essentiel que celui-là* ». Ce directeur témoigne : « *Je suis full pour les trois prochaines années. J'ai déjà des réservations pour 2023 ! Quotidiennement, ou presque, je dois refuser des demandes. S'il y a une telle demande, c'est qu'il y a un réel besoin.* » Cet autre directeur dit accueillir 3.000 élèves par an. Même chanson ici : « *Tout est complet chez moi cette année-ci et pour l'année prochaine déjà. Et on va faire des économies sur notre dos ? Allons...* »

P.BN